

**DELIBERATION
DECISION MODIFICATIVE BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2018**

Rapporteur Monsieur le Président

Considérant les résultats des comptes administratifs 2017 ;

Considérant les résultats du compte de gestion 2017 ;

Considérant la délibération 2018/163 d'affectation 2017 ;

Considérant le débat d'orientations budgétaires de la Communauté de Communes Médoc Atlantique du 8 mars 2018.

Le Comité de Direction de l'EPIC Office de Tourisme Communautaire Médoc Atlantique est invité à délibérer pour adopter le budget supplémentaire qui s'équilibre comme suit :

Désignation	BUDGET PRIMITIF 2018	Dépenses		Recettes	
		Diminution de crédits	Augmentations de crédits	Diminution de crédits	Augmentations de crédits
FONCTIONNEMENT					
R-002 Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)					107 529,99
TOTAL R-002 Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)					107 529,99
753 Reversement taxe de séjour	1 559 482				130 350
6815 Compte de provisions (retraite)			20 000		
604 Achats d'études, Prestations de services	307 400		63 500		
607 Achats de marchandises	5 000		5 000		
6156 Maintenance	65 082		10 000		
6161 Multirisque	14 000		3 000		
618 Divers	0,00		3 379,99		
6226 Honoraires	21 000		4 000		
6256 Missions	3 000		7 000		
6262 Frais télécommunications	24 000		4 000		
6283 Frais de nettoyage des locaux	40 000		2 000		
6413 Primes et Gratifications	18 500		3 000		
6414 indemnités et avantages divers	35 000		4 000		
6451 Cotisations à l'URSSAF	320 000		10 000		
6452 Cotisations aux mutuelles	10 000		4 000		
6453 Cotisations caisses de retraites	62 000		3 000		
D 022 Dépenses imprévues	0		22 000		
D-023 Virement à la section investissement	0		70 000		
TOTAL FONCTIONNEMENT			237 879,99		237 879,99
INVESTISSEMENT					
R001- Solde d'exécution de la section d'investissement reporté				64 932,79	
TOTAL R001- Solde d'exécution de la section d'investissement reporté				64 932,79	
R-021 Virement de la section exploitation					70 000
TOTAL R021 Virement de la section exploitation					70 000
D-2183 Matériel de bureau et matériel informatique			5 067,21		
TOTAL D 21 Immobilisations corporelles			5 067,21		
TOTAL INVESTISSEMENT			5 067,21	64 932,79	70 000

Monsieur le Président sollicite les membres du Comité de Direction de l'EPIC Office de Tourisme Médoc Atlantique pour approuver la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Comité de Direction décide à l'unanimité de ses membres présents ou représentés d'approuver :

- Le budget Supplémentaire 2018 de l'EPIC Office de Tourisme Communautaire Médoc Atlantique

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les présents.

**Le Président
Laurent PEYRONDET**



REÇU LE
- 4 AVR. 2018
À LA SOUS-PRÉFECTURE
DE LESPARRE

Le Président certifie que la présente délibération,
- a été publiée à l'Office de Tourisme le :
- a été affichée à l'Office de Tourisme.